



SOMMAIRE

Alerte ToBRFV
Prévision météo
Liens utiles

ANIMATEUR FILIERE :
Océane CABAU, FREDON
Rédactrice : Océane CABAU



Structures partenaires : CA2B,
CANICO, Inter Bio Corse

Directeur de publication :
Pierre ACQUAVIVA
Président de la Chambre
d'Agriculture de Corse
15 Avenue Jean Zuccarelli
20200 BASTIA
Tel : 04 95 32 84 40
Fax : 04 95 32 84 43
<http://www.corse.chambres-agriculture.fr>
Crédit photo :



Action pilotée par le Ministère
chargé de l'agriculture, avec
l'appui financier de L'Agence
Française pour la Biodiversité,
par les crédits issus de la
redevance pour pollutions
diffuses attribués au
financement du plan
ÉCOPHYTO.

Vigilance *Tomato brown rugose fruit virus* (Tobamovirus, ToBRFV)

La probabilité d'introduction et de diffusion du ToBRFV sur le territoire national est qualifiée de très élevée par l'Anses-LSV sachant que les dégâts associés peuvent être très importants en culture de tomates (jusqu'à 100%) et de poivrons.

TOMATO BROWN RUGOSE FRUIT VIRUS (TO BRFV)

• Contexte

Observé pour la 1^{ère} fois en 2014 en Israël, il est aussi présent en Jordanie depuis 2015, au Mexique, en Allemagne et aux Etats-Unis depuis 2018. Il a d'ores et déjà été signalé en Belgique et en Sicile depuis ce début d'année 2019.

Le *Tomato brown rugose fruit virus* appartient au genre Tobamovirus, il est proche du TMV (virus de la mosaïque du tabac) et ToMV (Virus de la mosaïque de la tomate). De plus, il figure dans la liste d'alerte A1 de l'EPPO.

• Mode de transmission

La transmission peut se faire par l'homme (mains, vêtements, outils de taille/de récolte, etc...), par les animaux (insectes piqueurs-suceurs, pollinisateurs, oiseaux, etc...), par du matériel végétal contaminé (contacts directs entre plantes, greffons, boutures, etc...) ou potentiellement par les graines.

Les tobamovirus sont très persistants, ils peuvent durer longtemps y compris sur du matériel inerte, dans le sol, dans des débris végétaux sans perdre leur virulence.

Certaines adventices (*Chenopodium murale*, *Solanum nigrum* par exemple) pourraient servir de réservoir au virus.

• Plantes hôtes

Les hôtes principaux de ce virus sont la tomate (*Solanum lycopersicum*) et le poivron (*Capsicum sp.*). D'autres hôtes potentiels ont été recensés en laboratoire : *Nicotiana benthamiana*, *N. glutinosa*, *N. sylvestris*, *N. tabacum* (tabac), *Chenopodium murale* (chénopode des murs), *Solanum nigrum* (morelle noire).

Les pommes de terre (*Solanum tuberosum*) et les aubergines (*Solanum melongena*) ne seraient pas concernées.

• Symptômes

Les symptômes sont variés mais consistent le plus souvent en des chloroses, marbrures ainsi que froissement sur feuilles (rugose).

Tomates - Symptômes sur feuilles :

- Formation de mosaïque, marbrures, chlorose
- Plissures et déformations
- Feuilles étroites occasionnellement



Tomates - Symptômes sur fruits :

- Taches jaunes, marbrures similaires au PepMV
- Dans certains cas : fruits ridés et bruns (= « *Brown rugose* »), maturation irrégulière
- Sur fruits verts comme mûrs



Tomates - Symptômes sur tiges/pédoncules/sépales :

- Rayures nécrotiques sur la tige
- Tiges et sépales séchés



Poivrons - Symptômes sur feuilles :

- Formation de mosaïque
- Plissures et déformations
- Zones de jaunissement



Poivrons - Symptômes sur tiges :

- Zones nécrotiques sur la tige



Poivrons - Symptômes sur fruits :

- Déformations
- Zones jaunes ou brunes
- Rayures vertes

- **Méthodes de lutte**






La gestion de ce virus passe essentiellement par des mesures prophylactiques strictes (désinfection des outils, élimination des débris de culture) et l'utilisation de semences ou plants certifiés. Une attention particulière sera portée à l'origine des plants cultivés. Il n'existe à ce jour pas de résistance variétale connue.

Tout symptôme évocateur doit faire l'objet d'une analyse de confirmation ; en cas de suspicion contactez la FREDON (fredoncorse@orange.fr ; tel : 04-95-26-68-81) afin de faire procéder à des prélèvements

A retenir :

- ✓ Transmission rapide
- ✓ Hôtes principaux : tomates et concombres
- ✓ Symptômes proches de ceux d'autres Tobamovirus et du PepMV avec fruits fortement dépréciés ou invendables
- ✓ Lutte difficile
- ✓ Si détection ou suspicion, prévenir la FREDON ou la DDCSPP du département

PREVISION METEO (Source Météo France)

	Mercredi 10 avril	Jeudi 11 avril	Vendredi 12 avril	Samedi 13 avril	Dimanche 14 avril	Lundi 15 avril	Mardi 16 avril	Mercredi 17 avril
Haute Corse/ Corse du Sud								
	Averses orageuses ; vent d'Ouest modéré sur l'extrême Sud	Temps mitigé avec averses orageuses à partir de milieu de journée	Temps nuageux avec risque d'averses orageuses ; vent de Nord-Est modéré	Averses éparses se faisant plus rares l'après-midi ; vent de Nord-Est modéré sur le Nord de l'île et côte orientale	Temps changeant donnant de possibles averses orageuses. Vent d'Ouest à Sud-Ouest assez fort se renforçant dimanche sur les extrémités	Temps changeant donnant de possibles averses orageuses		

Pour la période du dimanche 14 avril au lundi 15 avril, l'indice de confiance de la prévision est de 3 sur 5. Pour la période du mardi 16 avril au mercredi 17 avril, l'indice de confiance de la prévision est de 2 sur 5.

LIENS UTILES

- **PROTECTION DES INSECTES POLLINISATEURS : Les abeilles butinent, protégeons-les !** La note nationale Abeilles et Pollinisateurs reprend les précautions à adopter pour protéger ces insectes indispensables à la pollinisation : Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.
- **PRODUITS DE BIOCONTROLE :** ces produits phytopharmaceutiques sont des agents et des produits utilisant des mécanismes naturels dans le cadre de la lutte intégrée contre les ennemis des cultures. Ils comprennent en particulier :
 - les macro-organismes ;
 - et les produits phytopharmaceutiques qui sont composés de micro-organismes, de médiateurs chimiques tels que les phéromones et les kairomones, ou de substances naturelles d'origine végétale, animale ou minérale.

Leur spécificité est liée à leur caractère naturel ou leur mode d'action reposant sur des mécanismes naturels. Ils constituent des outils de prédilection pour la protection intégrée des cultures. Cette liste est périodiquement mise à jour.

<http://www.corse.chambres-agriculture.fr/agro-ecologie/bulletins-de-sante-du-vegetal/>

Xylella fastidiosa

Xylella fastidiosa peut affecter de nombreux végétaux, oliviers, Prunus (pêchers, amandiers), laurier rose, vigne, agrumes, caféiers, chênes,... Les dépérissements provoqués par la maladie peuvent avoir des répercussions économiques de grande ampleur.

La bactérie est transmise et dispersée par des insectes vecteurs, en particulier les cercoptes et les cicadelles, qui se nourrissent de la sève des plantes. La circulation et la plantation de plants contaminés, y compris de végétaux d'ornement, représentent un risque important de dissémination.

A ce jour, outre la France et l'Italie, l'Espagne continentale, les Baléares, et le Portugal ont également déclaré des foyers. Toutes les sous-espèces de *Xylella fastidiosa*, *multiplex*, *pauca* et *fastidiosa* sont concernées. En Corse, seule la sous-espèce *X. f. multiplex* a été identifiée.

Suite à la décision communautaire du 14 décembre 2017, toute la Corse est passée en zone d'enrayement : ce texte valide la mise en place d'une stratégie d'enrayement de la maladie en Corse et introduit des mesures supplémentaires pour permettre la circulation dans l'Union Européenne de certaines espèces végétales sensibles à plusieurs sous espèces de la bactérie, ceci afin de renforcer les garanties sanitaires sur le risque lié aux mouvements des végétaux.

[Publication le 16 décembre 2017 de la décision 2017/2352 révisant la décision 2015/789 modifiée du 18 mai 2015 relative à la gestion de *Xylella fastidiosa*](#)


La liste des espèces hôtes sensibles à la subsp *multiplex* sont disponibles sur le site :

<http://draaf.corse.agriculture.gouv.fr/Xylella-fastidiosa>"

Pour plus d'informations pour la reconnaissance des symptômes, les vecteurs potentiels, cliquez sur les liens suivants :

<https://www.anses.fr/fr/system/files/VEG-Fi-XylellaFastidiosa.pdf>

<http://agriculture.gouv.fr/xylella-fastidiosa-une-bacterie-nuisible-pour-les-vegetaux>

Pour tout signalement de suspicion de symptômes contacter le  : **0800 873 699**, joignable du lundi au jeudi de 8h30 à 17h30, et le vendredi de 8h30 à 16h30.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La chambre d'Agriculture de Corse dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par l'exploitant et les invite à prendre toutes les décisions pour la protection de leurs cultures sur la base d'observations qu'ils auront réalisés sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques ou de conseils obtenus auprès des techniciens.